

Rester syndiqué malgré ?

LA RETRAITE !

La retraite est un moment attendu parfois redouté.

La liberté à savourer en oubliant les contraintes de l'emploi du temps imposé, mais aussi la rupture avec la vie professionnelle.

Nos compétences étaient utiles. L'environnement était peuplé de jeunes, bruyant de paroles.

Ne pas rester en marge de la société.

Oser dire l'importance des valeurs de solidarité, de travail collectif que nous avons pu vivre dans nos établissements, sur nos lieux de travail.

Partager nos savoir-faire, nos compétences, nos expériences avec le recul de l'analyse et du débat collectifs.

Quelle qu'ait été notre fonction dans l'éducation nationale, nous sommes riches du temps à donner.

Nous sommes la mémoire à partager avec toutes celles et ceux qui le souhaiteront dans la CFDT.



« Je n'ai pas d'obligation plus pressante que celle de demeurer passionnément curieux » . Albert Einstein

La section syndicale des retraités Sgen-CFDT peut être le lieu du débat et de l'échange sur ces sujets qui ne sont pas la propriété des experts vus à la TV : l'école, le développement durable, l'alimentation, la santé, l'autonomie, les impôts, la retraite..

Nous vous donnerons des informations, des arguments pour comprendre et diffuser la position de la CFDT.

Nous vous proposerons de nous retrouver 1 à 2 fois par an pour échanger sur un des thèmes choisis en lien avec l'actualité .

A bientôt

Suzy—Michèle

DANS CE
NUMÉRO :

Rester syndiqué..... 1

Je suis bénévole ... 2

Et vous 2

Revue de Presse 3

Infos 4

Contacts 4

Cotisations 4

Je suis bénévole, demandez moi pourquoi !



La rubrique « Je suis bénévole, demandez moi pourquoi » peut permettre l'échange des expériences des adhérents et adhérents impliqués dans des associations, des clubs etc...

Envie de parler de votre activité ?

Ecrivez ou téléphonez !



Etre membre d'une association est une façon de rester actif, de mettre ses compétences et son temps au service de la collectivité . Mais c'est parfois difficile de faire le premier pas. Comment connaître les associations, leurs actions, leurs buts ?

Comment savoir qu'une association pourrait correspondre à notre disponibilité, à nos besoins de rencontres et de partage ?

Voici aujourd'hui un témoignage sur une AMAP .

Je suis membre d'une AMAP, association pour le maintien d'une agriculture paysanne.

L'AMAP , c'est prendre soin de sa santé et protéger l'environnement. Les légumes, pains, fromages ,viandes sont produits localement , certifiés Bio ou en cours de certification.

L'AMAP, c'est une lieu d'échange, de dialogue entre les producteurs et les consommateurs. Nous devenons de plus en plus conscients des réalités

de la production agricole et artisanale : saisonnalité des légumes , contraintes climatiques.

L'AMAP, c'est zéro déchet. Tous les légumes sont consommés.

L'AMAP, c'est la confiance et la solidarité : pas d'échange d'argent sur le site de distribution. En signant un contrat avec le producteur, chaque adhérent achète la récolte à l'avance ce qui garantit un revenu au producteur. Tour à tour bénévoles, les adhérents répartissent les légumes dans les paniers . Le temps de la distribution est un moment d'échange, de suggestions, d'informations.

L'AMAP , c'est aussi la convivialité autour d'un repas style « auberge espagnole » où chacun apporte sa recette préférée , où les producteurs font déguster leurs produits.

L'AMAP , c'est du lien social entre des jeunes et des moins jeunes, des familles et des personnes seules, des salariés et des retraités: un bureau de 11 personnes mettant en commun leurs compétences anime l'association.

Et vous, qu'avez-vous choisi ?

Yoga, Gym douce Randonnée, Marche nordique ?

Scrapbooking, atelier informatique, ?

Soutien scolaire, animation lecture , ?

Activité collective ou individuelle mais activité plaisir .

J'en ai rêvé ; à la retraite, je l'ai réalisé !

Revue de presse



La fiscalité : **CFDT Magazine** n°399- janvier 2014 et **Fil Bleu** supplément au n°227 – janvier -février 2014

Dans les médias, dès qu'on aborde le sujet des impôts, la formule « ras-le-bol-fiscal » tourne en boucle. Est-ce normal de ne pas se plaindre de payer des impôts ?

« **La baisse du consentement à l'impôt**

est le début du délitement de la société. L'impôt est nécessaire . Il permet des services publics de qualité, des investissements qui font la compétitivité du pays. C'est ça qui fonde le vivre-ensemble »
Laurent Berger

Le dossier sur la fiscalité de **CFDT magazine** et l'argumentaire de **Fil Bleu** permettent de comprendre la « superposition de tuyauteries et d'exonérations en tous genre qui rendent le système fiscal français illisible, et injuste. Des schémas très

clairs apportent des réponses à nos interrogations :

Combien rapportent les impôts en France ? A quoi sert l'argent public ? Qu'est-ce que la progressivité de l'impôt ? Pourquoi le quotient familial produit de l'inégalité et le coefficient conjugal de l'injustice ?

La CFDT veut redonner à l'impôt son rôle de réduction des inégalités . L'interview de Véronique Descaq présente des arguments pour

CFDT Magazine, Fil Bleu, Profession Education, Infos retraités , nous recevons plusieurs journaux ou magazines . Cette revue de presse attirera votre attention sur un article, ou un dossier en lien avec l'actualité. Cela nous permettra de construire notre opinion , de résister au formatage des chaînes d'info et de connaître la position du Sgen et de la CFDT.

Profession Education— Supplément retraités

Profession Education (PE) a changé d'apparence et présente dans chaque numéro un dossier sur un sujet dans l'actualité du système éducatif : que faire du baccalauréat ? (PE N°224, décembre 2013) **Extrait :** « **Nous demandons une très souple liberté d'option dans les matières d'enseignement : liberté désormais d'autant plus aisée que la suppression du carcan des examens**

doit permettre une grande variété d'initiatives. Se rend-on bien compte que, par la faute du baccalauréat, la France est actuellement un des rares pays où toute l'expérimentation pédagogique, toute nouveauté qui ne s'élève pas immédiatement à l'universel, se trouve particulièrement interdite ? » **Marc Bloch . Note rédigée pour les Cahiers politiques 1944**

Le dossier du numéro de janvier– février 2014 a pour sujet les inégalités sociales et les inégalités scolaires . Le supplément retraités est joint 4 fois par an à PE.

A signaler : la dernière page du dossier qui fournit de précieux renseignements sur nos droits .Dans le supplément retraités de janvier –février 2014 un article sur « Les âges de la vie » .

Infos retraités et préretraités UTR 31 09

Le bulletin de l'Union territoriale des retraités de la Haute garonne et de l'Ariège est envoyé tous les trimestres aux adhérents CFDT retraités. Il présente l'activité syndicale des retraités . Une permanence est organisée tous les jeudis après midi au local de Toulouse . Les 21, 22 et 23 février , l'UTR

CFDT tiendra un stand au Salon des Seniors au parc des expositions de Toulouse. Dans la rubrique Expressions libres, une demande de prise en compte des difficultés rencontrées par les déficients visuels pour lire la presse confédérale . Le deuxième

billet est un coup de gueule contre les émissions de TV présentant les retraités qui choisissent de s'exiler à l'étranger , « pour accréditer l'idée suggérée par certains politiques que les retraités seraient des nantis. »





Union territoriale des Retraités 31 09

**3 chemin du Pigeonnier de la Cépière
31100 Toulouse**

Téléphone UTR : 05 61 43 67 88

Téléphone SSR : 06 21 07 00 59

Messagerie SSR:

retraites.sgen.cfdt@gmail.com

CODERPA : Comité départemental des retraités et des personnes âgées
CCAS : centre communal d'action sociale
CLIC : Centre local d'information et de coordination
CVS : conseil de vie sociale

Contacts

Le téléphone , la messagerie électronique, le courrier, tous ces moyens de communiquer nous permettent de créer des liens entre les adhérents . En page 2, nous vous proposons de partager votre engagement dans une activité . Vous pouvez écrire mais aussi téléphoner .

Parler nous des livres que vous avez lus, des films que vous avez vus.

Une rencontre sera proposée avant les vacances d'été à Toulouse. Elle sera prise en charge par la SSR . Le covoiturage peut être organisé.

Disponible (s) un peu, beaucoup ou pas du tout , les adhérents retraités ont toujours leur place dans la vie de la CFDT.

Participer à la définition des revendications

Défendre ses droits : préparer la retraite,

Représenter la CFDT dans des organismes départementaux et régionaux :
CODERPA, CCAS, CLIC, CVS des EPHAD,

Manifester

..et prendre le temps de vivre

La commission culture et loisirs est là pour proposer des temps de convivialité.

Cotisations

Les cotisations sont collectées par l'UTR.

Pour les adhérents au PAC (prélèvement automatique des cotisations) , les prélèvements auront lieu le 10 du premier mois de chaque trimestre

Pour les adhérents payant par chèque , l'ordre des chèques est UTR CFDT .

Nous vous incitons à choisir le PAC. Demandez nous le formulaire à remplir.

L'attestation fiscale pour la cotisation 2013 sera envoyée au mois de mars



Crédit d'impôt pour la cotisation syndicale : une revendication de la CFDT enfin concrétisée!

Si vous payez des impôts , vous bénéficiez d'une réduction égale à 66% de votre cotisation

Si vous ne payez pas d'impôt, vous allez bénéficier d'un crédit d'impôt , c'est—dire d'un remboursement de 66% de votre cotisation.